



Session 5 : Tendances de la violence et du conflit en Afrique

Mr. John Clifton
Dr. Paul Williams

Tendances en matière de violence et de conflits en Afrique

Pr. Paul D. Williams
Université George
Washington

10 mai 2017

PAUL D. WILLIAMS

WAR & CONFLICT IN AFRICA

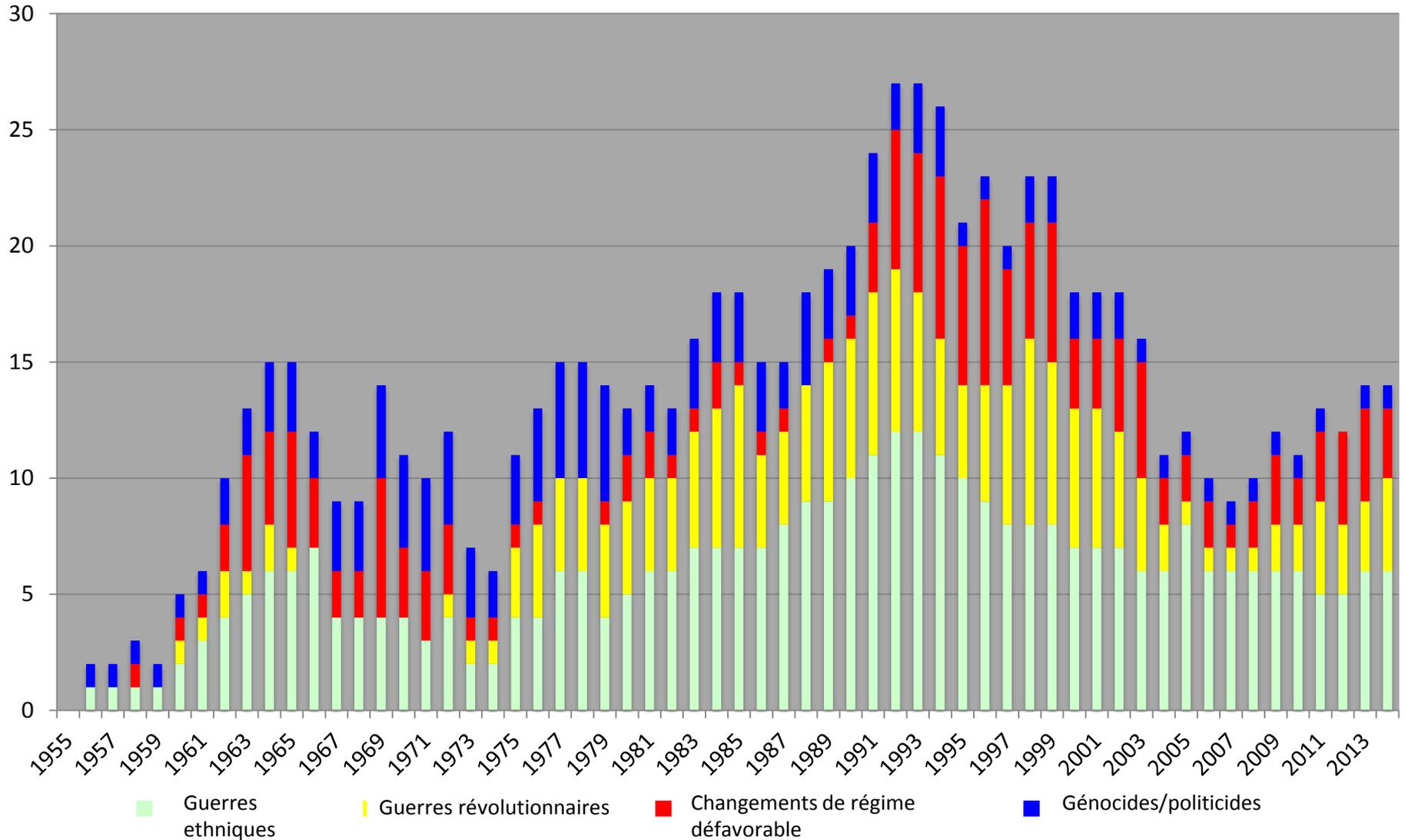
[GUERRE ET CONFLIT EN AFRIQUE]



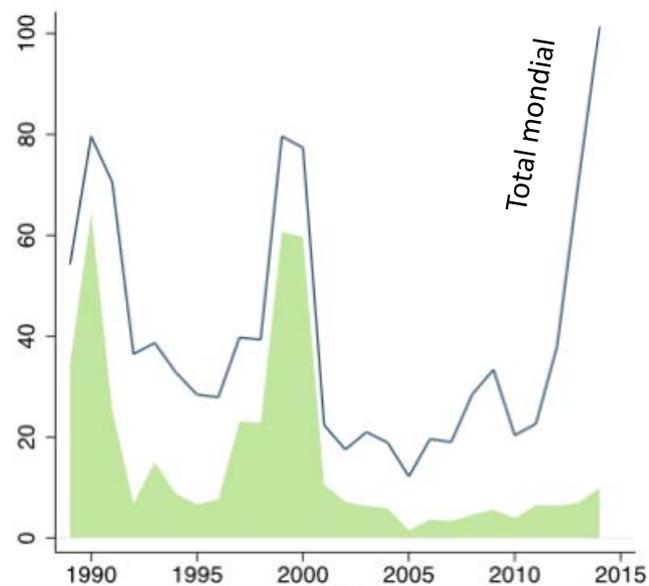
DEUXIÈME ÉDITION, ENTIÈREMENT REVUE ET MISE À JOUR

Cas d'États africains en faillite de 1955 à 2014

Source: PITF <http://www.systemicpeace.org/inscr/PITF%20Consolidated%20Case%20List%202014.pdf>

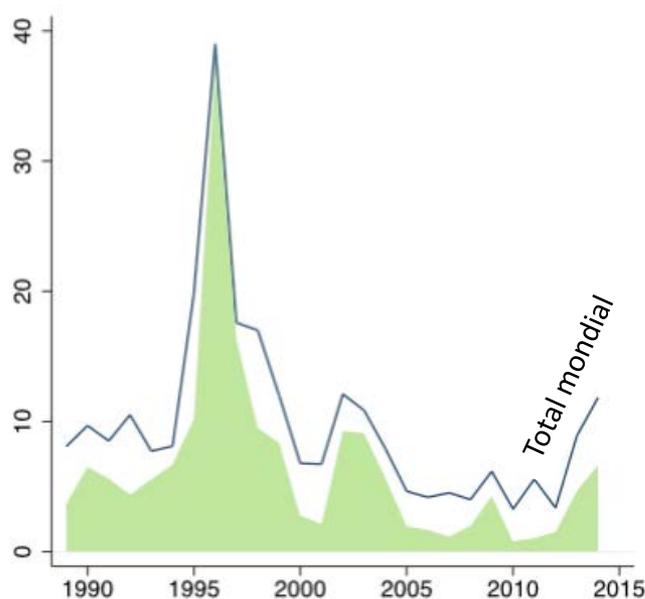


Décès violents en Afrique par rapport aux totaux mondiaux, 1989-2014



Afrique

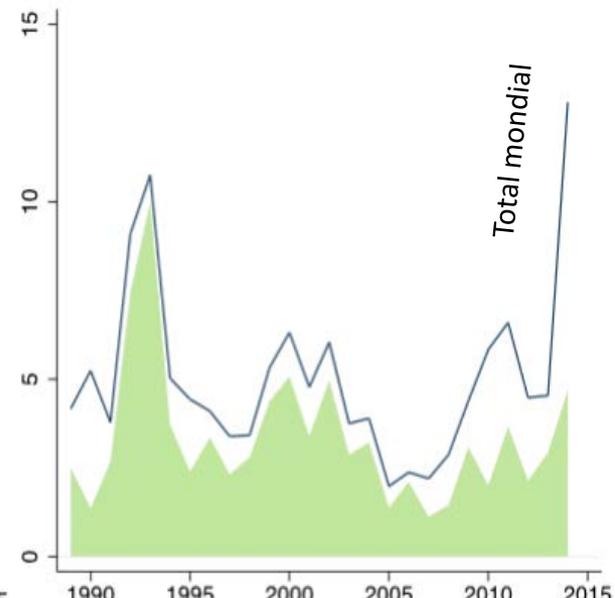
Décès relevant de
l'État liés à des
batailles



Afrique

Décès unilatéraux
liés à la violence

*À l'exclusion du génocide rwandais

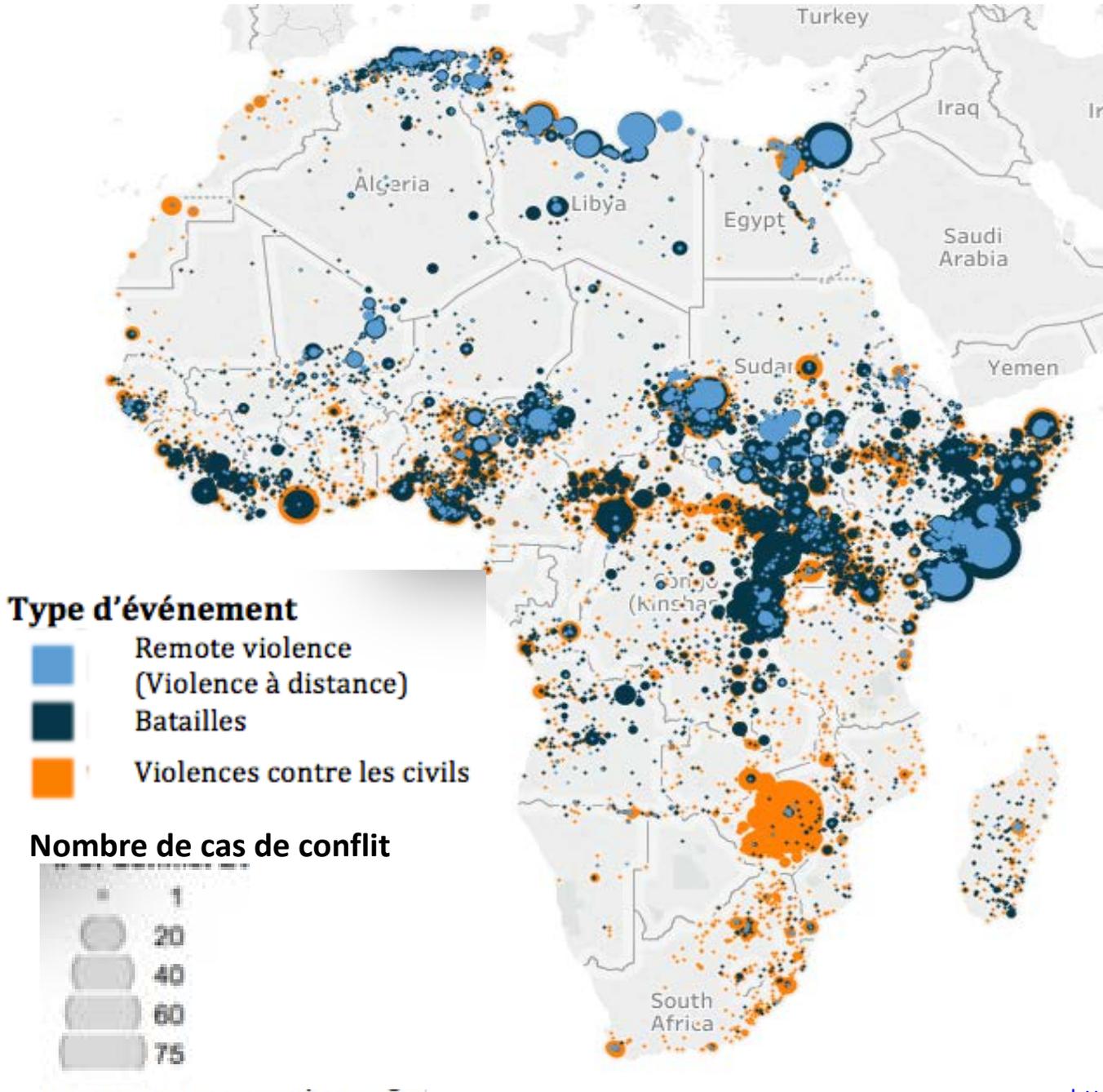


Afrique

Décès ne relevant
pas de l'État



UCDP
Uppsala Conflict Data Program



Localisation et occurrence de conflits armés
Base de données (ACLED)

Conflits politiques en Afrique, (2000-2016)

Contexte

1. Nos données collectives et notre connaissance des conflits armés en Afrique ne sont pas parfaites.
2. Il existe deux “mondes” distincts du conflit armé en Afrique : les conflits qui s’inscrivent dans le système d’État africain et ceux qui se produisent en marge ou à l’extérieur de la communauté des États.
3. Prédominance de parties incohérentes dans le conflit : manque de hiérarchie unique et unifiée ; opèrent donc comme des entités relativement décentralisées + manque ou échec de l’articulation de programmes politiques clairs et cohérents.
4. Régression des divers types d’indicateurs de gouvernance dans toutes les régions du continent.
5. Volonté accrue de l’ONU et des organisations régionales africaines de s’engager dans un processus de paix en utilisant des opérations de paix plus robustes et plus militarisées.



Chefs d'État
africains au
pouvoir depuis
plus de 18 ans
début 2017.

Continuité

1. La plupart des récents conflits armés africains relevant de l'État sont des « guerres civiles à répétition. » B.F. Walter : « d'anciens conflits relancés par les mêmes rebelles, après une période de trêve. »
2. Importance des transitions gouvernementales contestées en raison de problèmes de déficit démocratique et, souvent, de la dynamique de domination d'une minorité.
3. Il serait erroné de considérer que la plupart des conflits armés africains relevant de l'État sont des conflits « internes ». Tous sont plus ou moins influencés par des dynamiques s'exerçant au niveau local, national, régional et mondial.
4. Les conflits armés ne relevant pas de l'État demeurent un aspect prédominant du paysage actuel surtout en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, au Nigéria, en Somalie et dans les deux Soudans.

Changement

1. Après un déclin considérable entre le début des années 1990 et 2010, le nombre de conflits armés en Afrique a récemment connu une résurgence (+ augmentation du ciblage délibéré des civils par les différentes parties au conflit, y compris les gouvernements).
2. Montée des protestations populaires dans toute l'Afrique depuis 2010. Il ne s'agit pas d'une nouveauté en soi mais leur nombre a considérablement augmenté depuis le milieu des années 2000 et surtout après les printemps arabes (2011).
3. Augmentation du nombre et de l'intensité des conflits influencés par les changements environnementaux. Ce que S. Straus appelait les luttes de « subsistance » et dont la plupart sont liées aux questions d'accès à l'eau et à la terre.
4. Importance croissante de facteurs religieux dans la dynamique des conflits armés relevant de l'État ; particulièrement chez les groupes adoptant une version déformée de la théologie islamique en vue de justifier leur militantisme.
5. Usage accru de la « violence à distance » dans certains conflits armés africains, surtout les engins explosifs improvisés et les attentats suicide en Libye, au Mali, au Nigeria, et en Somalie.

Et après ? (1) Instauration de la paix

- L'approche classique adoptée depuis 1990 est celle du partage des pouvoirs des gouvernements d'unité nationale jusqu'à l'aboutissement d'un accord sur un nouvel ordre constitutionnel.
- Mais ce modèle peut se trouver confronté aux difficultés suivantes :
 1. Refus du partage du pouvoir ;
 2. Groupes extrémistes.
- Mettant sérieusement à l'épreuve la préférence déclarée de l'Afrique en faveur des formes inclusives d'instauration de la paix.
- Les organisations africaines sont désormais plus susceptibles de refuser la négociation avec ces groupes et d'autoriser des sanctions et/ou des missions de contrôle en vue de les vaincre.
- La gouvernance joue un rôle clé dans la cessation des guerres. La démilitarisation des structures de gouvernance est essentielle.

Et après ? (2) Opérations de paix

- Mandats difficiles, y compris la guerre, la stabilisation, voire la lutte anti-terroriste.
- Requiert les capacités de spécialistes ; plus coûteux ; soulève d'importantes questions en matière de doctrine ; susceptible d'être plus meurtrier.
- Difficultés :
 - L'absence de maintien de la paix rend plus difficile l'impartialité.
 - Sans instauration de la paix, sans renforcement de l'État et sans protection des populations civiles viables, les mandats n'offrent pas de stratégie de sortie.
 - Il faut améliorer la façon dont sont traitées les dynamiques au niveau local. Probablement la police !
 - Incapacité à répondre aux dimensions transnationales des conflits, par ex. le crime organisé.



**AFRICA CENTER
FOR STRATEGIC STUDIES**

AfricaCenter.org